



CENTRE GOUVERNEMENTAL  
DE CYBERDÉFENSE

# CM-03(07)

Examen des changements apportés au système

Juill. 2026



# Gestion sécurisée des configurations système

*Configuration Management*

## CM-03(07) – Examen des changements apportés au système (-F-)

**Énoncés :**

Passer en revue les changements apportés au système [Affectation : fréquence définie par l'organisation] et [Affectation : circonstances définies par l'organisation] pour déterminer si des changements non autorisés ont été apportés.

**Responsable :** Aucun

**Discussion :**

Des indications qui justifient l'examen des changements au système et les circonstances précises qui justifient ce besoin peuvent découler d'activités menées par des organisations durant le processus de changement de configuration ou le processus de surveillance continue. Pour les systèmes qui facilitent la collecte ou l'utilisation de renseignements personnels, des changements importants apportés au système quant au processus opérationnel ou à la logique applicative peuvent donner lieu à l'exigence relative à une EFVP.